

- Les **communes** (ville ou village) sont regroupées en départements. Il existe **100 départements**, 96 sont situés en Europe et 4 en **outre-mer** (la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, la Réunion).
- Les départements sont regroupés en **26 régions** dont 4 en outre-mer.



**Doc 1** : Carte du département de la Charente-Maritime

Le département de la Charente-Maritime est un département français situé dans la région Poitou-Charentes, à l'ouest de la France.  
Population totale : 598 915 hab. (2006)  
Superficie : 6 864 km<sup>2</sup> (19<sup>e</sup> rang en France)  
Relief : le département est dans l'ensemble de faible altitude, moins de 100 m pour les plaines littorales et les plateaux de l'arrière pays charentais. Le point culminant du département avec ses 173 mètres de hauteur, est un coteau boisé, le "Bois de Chantemerlière", situé sur la commune de Contré.  
Climat : le département possède un climat océanique tempéré. Les hivers sont doux et pluvieux mais en été le climat peut être assez sec.

**Doc 2** : présentation du département.

Le Conseil général est une assemblée départementale où siègent les conseillers généraux élus par les habitants.

Les conseillers généraux sont à l'écoute des associations et des citoyens. Ils les aident à monter des dossiers quand leurs projets relèvent des grandes missions du département.

Certaines actions du Conseil général sont fixées par la loi : l'action sociale, la construction et l'entretien des collèges ou encore les transports scolaires.

Le Conseil général peut aussi engager toutes les actions qu'il estime nécessaires pour le développement du département.

**Doc 3** : Le fonctionnement du Conseil général



**Doc 4** : Logo de la Charente-Maritime



Doc 5: Plan d'accès de la Préfecture de la Charente-Maritime.



Doc 6 : Carte de la région Poitou-Charentes

## Vocabulaire

**Une commune** : une ville ou un village français dirigé par un maire.

**L'Outre-mer** : les territoires français situés en dehors de la France métropolitaine (où se situe la capitale).

**Une préfecture** : une ville où siège le Conseil-général.





### La commune, le département et la région

Géo n°.....

- Pour qu'il soit plus facile de s'occuper des affaires du pays, le territoire de la France a été découpée en communes, départements et régions.
- Il y a 26 régions, 100 départements et environ 36000 communes.
- Les responsables sont élus.
- Notre région s'appelle le Poitou-Charentes et notre département la Charente-Maritime.

### La commune, le département et la région

Géo n°.....

- Pour qu'il soit plus facile de s'occuper des affaires du pays, le territoire de la France a été découpée en communes, départements et régions.
- Il y a \_\_\_\_\_ régions, \_\_\_\_\_ départements et environ \_\_\_\_\_ communes.
- Les responsables sont élus.
- Notre région s'appelle le \_\_\_\_\_ et notre département la \_\_\_\_\_.